

**VOUS ÊTES
CONFRONTÉS À DES
PROBLÉMATIQUES DE**

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE?

Participez à notre séminaire
du jeudi 1/12/2016
de 9h00 à 13h00, à Mons!

CONTEXTE:

Ce séminaire s'inscrit dans la continuité du séminaire que nous avons organisé en date du 8/12/2015 et qui avait pour thème général "La TVA intracommunautaire".

Eu égard au succès rencontré lors de cette formation, nous vous proposons une seconde approche:

"La TVA intracommunautaire – cas pratiques et approfondissement".

OBJECTIF:

A l'occasion de cette demi-journée de formation, un spécialiste de la TVA vous rappellera les principes généraux du fonctionnement de la TVA intracommunautaire.

Ensuite, l'orateur s'attachera à détailler les conséquences TVA de divers schémas et mécanismes mis en œuvre dans le cadre du commerce intracommunautaire.

- Quid de la preuve dans le cas de livraisons intracommunautaires dont vous ne maîtrisez pas le transport – le nouveau "document de destination"?
- Votre entreprise vend des biens en ligne: quelles sont vos obligations en Belgique, dans les pays où vous disposez de stocks de distribution et dans le pays de destination des marchandises?
- Les prestations des administrateurs, gérants, secrétaires généraux établis à l'étranger, à l'égard des asbl, ONG, Fondations, immobilières ou autres assujettis belges avec un droit à déduction limité
- Votre société preste des services par voie électronique au bénéfice de particuliers étrangers – vos obligations?

- Votre entreprise/association fait appel à des sous-traitants/prestataires/vendeurs bénéficiant du régime de la franchise dans leur pays d'établissement
- Votre entreprise preste des services ou vend des biens à des assujettis étrangers bénéficiant du régime de la franchise
- Votre entreprise donne en location avec option d'achat des biens qui sont envoyés dans d'autres pays de l'Union européenne
- Quelles sont vos obligations lorsque des biens sont envoyés dans d'autres Etats membres – Transferts et non transferts?
- Le traitement TVA des envois en consignation: des biens confiés par des fournisseurs étrangers ou adressés à des clients étrangers
- Autres scénarii courants dans le commerce intracommunautaire

Les problématiques seront examinées de manière pratique à l'aide d'exemples ciblés.

Une séance de questions-réponses vous permettra de poser vos questions particulières!

PROGRAMME

09h00: Accueil

09h15: Introduction:

Partie I: Rappel des principes applicables aux transactions intracommunautaires: suivi des mouvements de biens et des prestations de services

Partie II: Cas pratiques et approfondissement

Partie III: Quelques actualités

11h30: Débat: Questions et Réponses

12h30: Lunch

PUBLIC CIBLE

Ce séminaire s'adresse aux chefs d'entreprise ainsi qu'aux personnes issues des services financiers, comptables, logistiques et commerciaux qui doivent s'assurer ou vérifier que la gestion de la TVA est optimale et/ou sans risques pour l'entreprise.

INSCRIPTION

Complétez le formulaire ci-dessous ou en ligne via <http://agenda.hainaut-developpement.be> et versez la somme de 35 € par personne sur le compte n° 732 0029501-64 de HD Gestion asbl avec la mention "Conférence TVA 1/12/2016".

Toute annulation ne sera prise en compte que si elle est transmise par fax ou courriel au plus tard 24 heures avant la conférence.

A défaut, le droit d'inscription ne sera pas remboursé. Il est possible de se faire valablement remplacer par toute autre personne. Nous nous réservons le droit d'annuler la conférence en cas de taux de participation insuffisant et nous nous engageons à prévenir les participants au plus tôt.

ADRESSE DU JOUR:

Hainaut Développement
Parc scientifique Initialis
boulevard Initialis 22
7000 MONS

CONTACT:

Hainaut Développement
Pascale TRIFFOY

 +32 65 342 627

 pascale.triffoy@hainaut.be

 www.eenhainaut.be / www.hainaut-developpement.be

INSCRIPTION

Nom:..... Prénom:.....

Société:..... Fonction:.....

N° TVA:

Adresse:.....

Tél.:..... GSM: Fax:

Courriel:.....

Site internet:

Participera au séminaire du 1/12/2016

Les frais d'inscription s'élèvent à 35 € par personne à verser sur le compte n° 732 0029501-64 de HD Gestion asbl avec la mention "Conférence TVA 1/12/2016".

Inscription en ligne possible sur <http://agenda.hainaut-developpement.be>